

COMMENT OBTENIR VOS PRIMES ?



MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

Une démarche en 5 étapes !

Complètement dématérialisée.

1

Je crée mon compte et je dépose ma demande avec les devis.



2

Je reçois par mail la confirmation de l'attribution de la prime et de son montant prévisionnel.



3

Je réalise mes travaux et réceptionne mes factures.



4

Je demande le solde de ma prime en déposant mes factures dans mon dossier.



5

Je perçois le versement de ma prime définitive et je peux régler l'entreprise.



En fonction de vos revenus et afin de régler l'acompte de vos travaux, une avance de frais peut vous être accordée.